



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 957 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a annoncé, le 28 janvier 2015 en prépublication dans la Gazette officielle, son intention de modifier le règlement sur l'aide aux personnes et aux familles;

CONSIDÉRANT QU'une des modifications proposées est de remplacer la prestation de base (616 \$) et la prestation pour contrainte à l'emploi (131 \$) par une prestation pour dépenses personnelles de 200 \$ pour les personnes en centre de traitement des dépendances;

CONSIDÉRANT QUE les personnes itinérantes ou à risque de le devenir sont drastiquement visées, notamment en ce qui concerne l'ajout d'une prestation spéciale de 416 \$ maximale accordée seulement s'ils font la preuve d'un logement;

CONSIDÉRANT QUE l'accès au traitement est compromis pour plus de 7 300 personnes, que 40 centres de traitement des dépendances sont menacés de fermeture, mettant à pied près de 800 personnes;

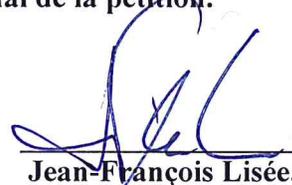
CONSIDÉRANT QUE la fermeture des centres de traitement occasionnera des coûts substantiels auprès d'autres ministères (ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Justice, ministère de la Sécurité publique), en raison de l'utilisation d'autres services publics par les personnes touchées;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'incite aucunement au retour à l'emploi, qu'il va à l'encontre du plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 et des objectifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au gouvernement du Québec le retrait du projet de modification du règlement sur l'aide aux personnes et aux familles.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Jean-François Lisée, député de Rosemont

17 mars 2015
Date de signature de l'extrait